

Zurich veut un rétablissement de la liberté de voyager

Le canton de Zurich souhaite un retour rapide à la liberté de voyager. Le gouvernement et la direction de l'aéroport de Zurich ont profité de la visite du président de la Confédération Guy Parmelin pour lui transmettre des revendications.



Le trafic aérien à l'aéroport de Zurich est 15% de ce qu'il était en 2019

Bild: Andreas Amend/Pixabay

Guy Parmelin a dit être conscient de la situation et de l'importance de l'aéroport de Zurich. Les assouplissements décidés mercredi par le Conseil fédéral devraient permettre d'améliorer la situation économique, mais «nous devons rester prudents» compte tenu de l'évolution de la pandémie, a-t-il ajouté lors de sa visite jeudi à Zurich.

L'aéroport et le canton ont remis au chef du département fédéral de l'économie trois revendications concernant les voyages. Il faut lever les restrictions entre les pays présentant un risque d'infection similaire à la Suisse. Les personnes vaccinées, immunisées ou testées négatives devraient être autorisées à voyager sans quarantaine. Enfin, la preuve de la vaccination, de la guérison ou du test négatif doit être standardisée et numériquement possible.

«Le canal de Suez de la Suisse»

Le président du conseil d'administration de l'aéroport, Andreas Schmid, a rappelé qu'actuellement le trafic aérien à Zurich n'est plus que de 11 à 15% de ce qu'il était en 2019. Pour la cheffe du département de l'économie du canton de Zurich Carmen Walker Späh, l'aéroport est «le canal de Suez de la Suisse. Si l'aéroport est à l'arrêt, l'attrait de la Suisse en tant que site économique sera affaibli.

Silvia Steiner, présidente du gouvernement zurichois, a aussi demandé que la Confédération reconnaisse Zurich comme une région touristique. Cela permettrait notamment aux magasins d'ouvrir le dimanche, comme le demande une initiative déposée au parlement zurichois. Une telle reconnaissance améliorerait les conditions cadres du tourisme urbain après la crise, a souligné la conseillère d'Etat. (htr/axw)

Publiziert am Freitag, 16. April 2021